## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ANNEE 2023

(à retourner impérativement au Conseil Régional)

## **PERSONNE MORALE**

VEUILLEZ FAIRE REMPLIR L'ATTESTATION CI-DESSOUS PAR VOTRE ASSUREUR.	
Je soussigné <sup>1</sup>	
Atteste au nom de la Compagnie <sup>2</sup>	
Atteste au nom de la compagnie	
que la Société <sup>3</sup>	
Adresse :	
7.6. 6556	
inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la régionest titulaire d'un contrat d'assurance n°depuis le <sup>4</sup> garantissant sa responsabilité civile professionnelle et comportant les clauses prévues par le décret n°2012-432 du 30 mars 2012 pris par application de l'article 17 de l'ordonnance modifiée n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée par la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010, rendant cette assurance obligatoire.	
ilattosto que NAMS	
- j'atteste que MM⁵	
- si le contrat mentionné ci-dessus venait à être résilié pour quelque raison que ce soit ou si la liste des Membres de l'Ordre couverts par ledit contrat était modifiée, le Soussigné s'engage à en avertir le Conseil Régional de l'Ordre	
14 PRESENTE ATTESTATION A ETE DELIVERE DOUB ETDE DE MOS AU CONSEIL DECIDANA DE L'ORDES	
LA PRESENTE ATTESTATION A ETE DELIVREE POUR ETRE REMISE AU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE ET POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.	
Cachet professionnel de l'Assureur	Fait à
cuence professionner de 1763dreur	Le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nom du Courtier

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Identité de la Compagnie

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Raison sociale de la Société inscrite à l'Ordre

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour une meilleure gestion, il est important que l'assureur précise la date du début du contrat.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Préciser OBLIGATOIREMENT LE NOM DES MEMBRES DE L'ORDRE ET DES BUREAUX SECONDAIRES inscrits dans le ressort de notre Conseil Régional et couverts par le contrat.